

CENTRE COMMUNAL D'ACTION SOCIALE DE HOERDT

PROCES VERBAL DU CONSEIL D'ADMINISTRATION DU CCAS DU 8 AVRIL 2024 A 18 HEURES

Date de la convocation : 28 mars 2024 – transmise par voie électronique

Membres présents : 9 Membres excusés : 8 Membres absents : 0

Sous la présidence de Monsieur Denis RIEDINGER, Président,

Membres présents :

Pour le Conseil Municipal :

Madame la Vice-Présidente, Nadia STOLL,

Mesdames Caroline MAECHLING, Mélanie LALLEMAND, Caroline OFFERLE.

Pour les personnes extérieures :

Mesdames Andrée FRITZ, Béatrice DERLAND.

Messieurs Charles BRANDT, Antoine JUND.

Membre absent excusé :

Mesdames Christiane WOLFHUGEL, Sylvia ECKERT, Christiane SAEMANN, Christine KLEINMANN, Catherine MISCHLER, Martine PIRON.

Monsieur Mathieu TAESCH, donne pouvoir à Madame Nadia STOLL.

* * * * *

- 1) Désignation du secrétaire de séance,
- 2) Approbation du procès-verbal du conseil d'administration du 18 mars 2024,
- 3) Approbation du budget primitif 2024,
- 4) Sortie du 17 septembre 2024,
- 5) Divers.

Monsieur le Président, Denis RIEDINGER, souhaite la bienvenue à l'assemblée et déclare la séance ouverte à 18h.

1/ DESIGNATION DU SECRETAIRE DE SEANCE

Madame Mélanie LALLEMAND est élue secrétaire de séance à l'unanimité et procède à la vérification des procurations et constate que le quorum est atteint.

2/ APPROBATION DU PROCES-VERBAL DU CONSEIL D'ADMINISTRATION DU 18 MARS 2024

Le procès-verbal du Conseil d'Administration 18 mars 2024 est adopté à l'unanimité.

3/ BUDGET PRIMITIF 2024

Il est demandé au Conseil d'Administration du Centre Communal d'Action Sociale de se prononcer sur le budget primitif 2024 arrêté comme suit :

Dépenses et recettes de fonctionnement : 97 913,50 €
Dépenses et recettes d'investissement : 24 376,54 €

Le budget primitif 2024 se présente comme suit :

Section de fonctionnement

Dépenses 97 913,50 €
Recettes 97 913,50 €

Section d'investissement

Dépenses 24 376,54 €
Recettes 24 376,54 €

	DEPENSES	RECETTES
Section de fonctionnement	97 913,50 €	97 913,50 €
Section d'investissement	24 376,54 €	24 376,54 €
TOTAL	122 290,04 €	122 290,04 €

Adopté à l'unanimité.

4/ SORTIE DU 17 SEPTEMBRE 2024

Après discussion, les membres du CCAS de Hoerdt ont décidé que la sortie de septembre aura lieu le mardi 17 septembre 2024 pour les personnes de plus de 70 ans avec leur conjoint.

Le voyage se fera en bus avec repas du midi compris et visite du musée du pain d'épices Fortwenger à Gertwiller.

Le CCAS prend en charge l'intégralité des frais à l'exception des boissons du repas de midi.

Adopté à l'unanimité.

5/ DIVERS

Choix du menu au restaurant « Au nid de cigognes » à Ostheim pour la sortie du 17 septembre 2024 :

Menu à 28 € avec saumon en entrée, carpes-frites en plat et kougelhopf glacé en dessert.

Repas de Noël :

Réservation du même DJ que l'année dernière et du groupe folklorique de Berstett pour l'animation.

Fin de séance à 18 h 40.